LA FILIÈRE PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE

PPAM

La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture et Bio Nouvelle-Aquitaine
Carte : INTERBIO

Nombre d'exploitations et surfaces en PPAM bio en Nouvelle-Aquitaine en 2019

- 555 ha bio et conversion fin 2019
  → + 28 % / 2018
- 318 exploitations

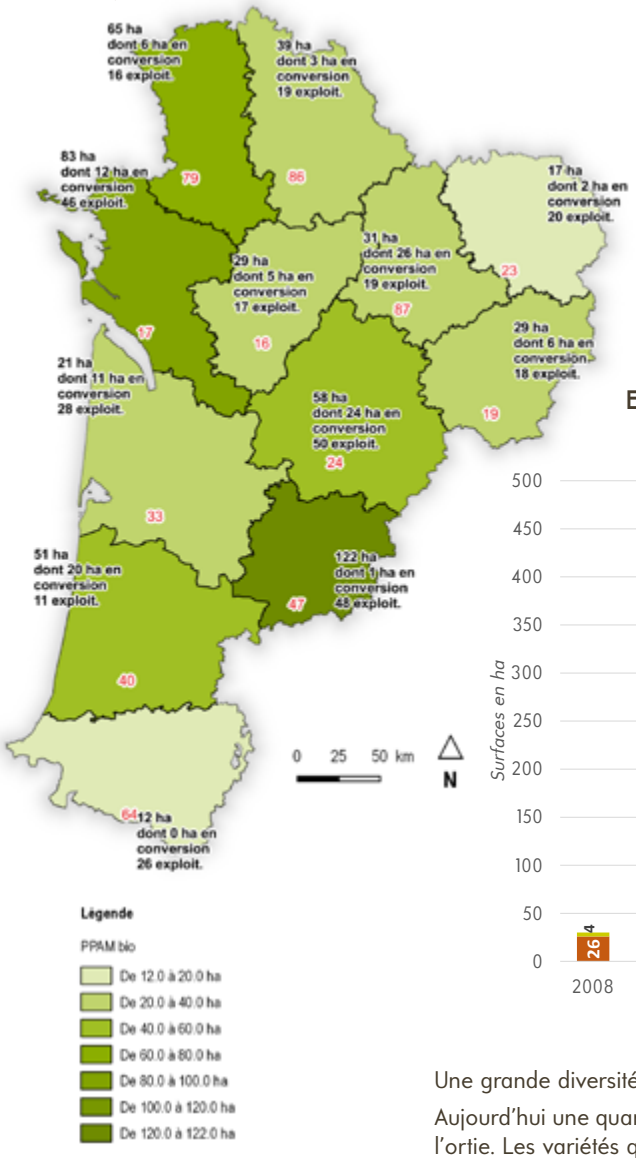

Cinq départements comptent plus de 50 ha de production : le Lot-et-Garonne, la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres, la Dordogne et les Landes.

Le Lot-et-Garonne produit 22 % des PPAM bio de Nouvelle-Aquitaine.

Cas de la cueillette de plantes sauvages

Cette pratique est très répandue en bio.
Les plantes et la localisation des zones de cueillette sont contrôlées mais les surfaces concernées très sous-estimées. Plusieurs centaines d'hectares de bois, landes et autres sont certainement valorisés en Nouvelle-Aquitaine, notamment en zone de montagne.

Evolution des surfaces certifiées bio et en conversion et du nombre d'exploitations de 2008 à 2019 en Nouvelle-Aquitaine

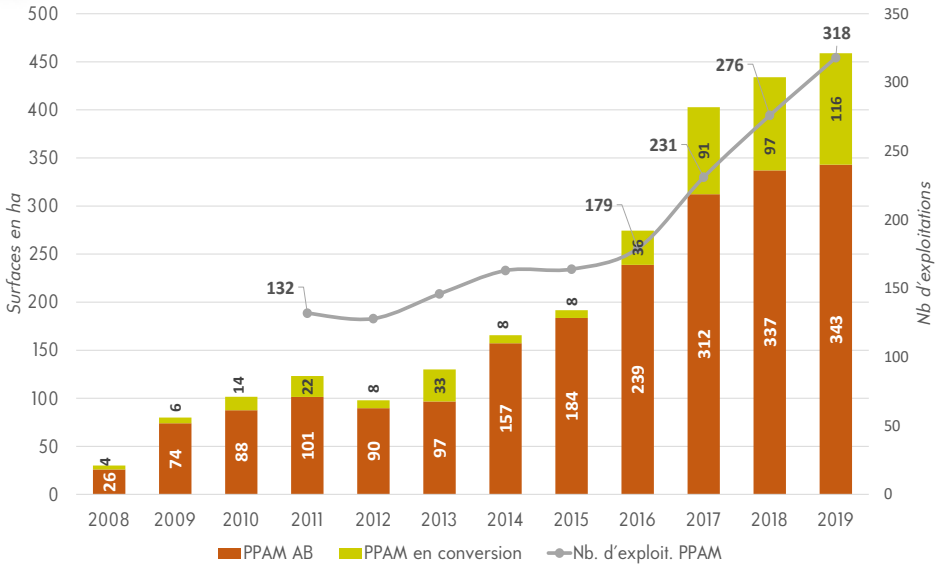

Une grande diversité d'espèces cultivées, sur de petites surfaces dans la plupart des cas.

Aujourd'hui une quarantaine de variétés de plantes sont recherchées, notamment le fenouil, la prêle et l'ortie. Les variétés qui représentent 80 % des volumes sont : anis vert, stévia, fenouil, pissenlit, trèfle, basilic, vigne rouge.

Bilan du marché 2019

Les PPAM, sous leurs différentes formes (fraîches, sèches, surgelées, en huiles essentielles, en extraits...) alimentent plusieurs secteurs d'activités après transformation. Les principales destinations de ces plantes sont la médecine ou assimilé (phytothérapie, aromathérapie, compléments alimentaires...), l'agro-alimentaire, la cosmétique et la parfumerie. Les usages multiples de certaines plantes ou leur association rendent difficile l'analyse fine du marché.

Perspectives 2020

Consommation

En France, les infusions biologiques sont très majoritairement commercialisées dans la grande distribution et leur part est grandissante. Elles ont atteint 37 % de parts de marché en 2018 (57,7 millions €) soit +15 % par an depuis 2016. Les 969 tonnes vendues en 2018 dans ce circuit sont composées pour ¼ de verveine bio et pour 19 % de menthe. Sur le marché de la pharmacie et parapharmacie (12 millions d'€ en 2018), les infusions bio sont encore plus présentes avec respectivement 45 % et 93 % de parts de marché.

La consommation de thym (usage aromatique) en GMS est stabilisée autour d'une centaine de tonnes par an. La part de thym bio reste faible (5 % en volume en 2018) mais a enregistré une augmentation de 2 points depuis 2014.

Concernant le secteur de la cosmétique, le chiffre d'affaires en France a augmenté de 18,7 % entre 2017 et 2018 pour atteindre 757 millions d'euros. Ainsi les produits bio et naturels représentent 6,4 % des ventes en valeur globale de la cosmétique. Les magasins bio, qui enregistrent 38 % des ventes, sont les premiers distributeurs de cosmétiques bio devant les pharmacies et parapharmacies (33 % des ventes) et la GMS (7 %).

Projets et dynamiques en cours

- Projet stévia régional : réalisation d'investissements importants au sein d'un groupement de producteurs de PPAM bio de Charente-Maritime dans le cadre d'un projet collectif soutenu par les pouvoirs publics
- Projet sur la feuille de vigne rouge (en lien avec la filière viticole) et le houblon (filière brassicole).
- Émergence de projets de production de PPAM bio en région.

Conjoncture économique

Au plan national, les entreprises conventionnelles des cosmétiques et du parfum ont été particulièrement touchées par les conséquences du confinement. A l'inverse, l'aromathérapie s'est fortement développée notamment avec l'augmentation des ventes des huiles essentielles associées à des propriétés antiseptiques.

Au plan régional, une enquête sur les besoins en plantes bio cultivables a été réalisée fin 2019 auprès de 14 entreprises utilisatrices de Nouvelle-Aquitaine. Elle a confirmé des besoins importants et hétérogènes atteignant 124 tonnes. Les volumes recherchés s'échelonnent de 700 kg à 40 tonnes et concernent des plantes aromatiques à 70 %, dont très majoritairement des plantes sèches). La demande en frais concerne 26,6 tonnes. Une quarantaine de variétés de plantes sont recherchées : les trois les plus citées sont le fenouil, la prêle et l'ortie. Sept représentent 80 % des volumes : l'anis vert, la stévia, le fenouil, le pissenlit, le trèfle, le basilic et la vigne rouge.

Répartition des volumes recherchés selon l'état (frais/sec) et la famille (aromatique/médicinale) des plantes

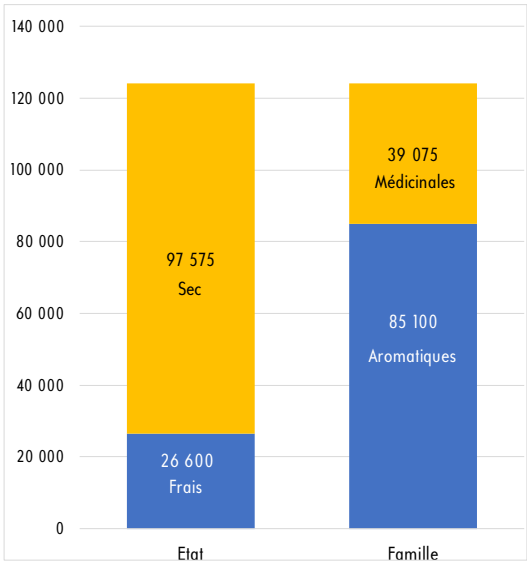

LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Organisations de producteurs : BIOLOPAM

Transformateurs de plantes sèches : Altaïr, Biolo'klock, LEA Nature, Le Comptoir d'Herboristerie, Herbes Grand Ouest, La Panacée des Plantes, les Jardins de Sainte Hildegarde...

Transformateurs de plantes fraîches : Rouages, Biolandes, Oviatis (stévia), Hoppen (houblon)...

Sources : FranceAgriMer, enquête 2019-2020 Commission PPAM d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Béatrice POULON
b.poulon17@bionouvelleaquitaine.com - 06 73 62 35 03

Chambres d'agriculture - Nathalie DESCHAMP
nathalie.deschamp@dordogne.chambagri.fr - 05 53 60 69 38
07 86 00 40 81

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Véronique BAILLON
v.baillon@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 31 79 74

Avec le soutien de :

Un partenariat entre :